

RELEVÉ DE DECISION – COREPS Île-de-France

Groupe de travail 2024 « Emploi, observation de l'emploi et formation »

Réunion méthodologique du lundi 22 avril 2024

Sur les participants au groupe de travail

1. Yannick GUILLO (**AMRF**) - stouen-en-brie.maire@wanadoo.fr
2. Karine HUET (**SNAM-CGT**) - karine.huet@snam-cgt.org
3. Jean-Yves RAVOUX (**SFA-CGT**) - jyravoux@hotmail.com
4. Nicolas YASSINSKI (**SPIAC-CGT**) - dga@spiac-cgt.org
5. Rosa FERREIRA (**SYNPTAC-CGT**) - rosa.ferreira@orange.fr
6. Sara VEYRON (**SNMS-CGT**) - saraveyron@gmail.com
7. Alain CLAIR (**UNSA**) - Alclair@orange.fr
8. Christine NISSIM (**SCC - FSICPA**) - admin@surnaturalorchestra.com
9. Sophie-Anne LECESNE (**SYNAVI - FSICPA**) - sophie-anne.lecesne@synavi.org
10. Gladys SANCHEZ (**SYNAVI - FSICPA**) - doublesix2@gmail.com
11. Wally Valerina BAJEUX (**La Scène Indépendante**) - valerinabajeux@gmail.com
12. Alice NISSIM (**Les Forces Musicales**) - alice.nissim@orchestre-ile.com
13. Vincent ESTEVE (**PROFEDIM**) - ve@lestalenslyriques.com
14. Paola D'ANGELA (**SMA**) - paola@giromusic.com
15. Aurélie THUOT (**SMA**) - aurelie.adone@gmail.com
16. Véronique LÉCULLÉE (**SNSP**) - v.lecullee@le-pivo.fr
17. Yohann CHANRION (**SNSP**) - y.chanrion@agglo-pvm.fr
18. Annette VARINOT (**SNSP**) - a.varinot@theatrejacquescarat.fr
19. Theo RUIZ (**SYNPASE**) - theo.ruiz@synpase.fr
20. Philippe ABERGEL (**SYNPASE**) - synpase@synpase.fr
21. Malou GUYOMAR (**CRIDF**) - malou.guyomar@iledefrance.fr
22. Isabelle GUENNEAU (**DRIETS IDF**) - isabelle.guenneau@drieets.gouv.fr
23. Claire GUILLEMAIN (**Cabinet POLITISMOS**) - claire@politismos-conseil.com
24. Stéphane ESNAULT (**DRAC IDF**) - stephane.esnault@culture.gouv.fr
25. Claudine PEREZ-GOUDARD (**DRAC IDF**) - claudine.perez-goudard@culture.gouv.fr
26. Séverine MAGRY (**DRAC IDF**) - severine.magry@culture.gouv.fr
27. Daphné ALAS LUQUETAS (**DRAC IDF**) - coreps-idf@culture.gouv.fr
28. Marina WATREMEZ (**DRAC IDF**) - marina.watremez@culture.gouv.fr
29. Isabelle RISBOURG (**DRAC IDF**) - isabelle.risbourg@culture.gouv.fr
30. Fabien SPILLMANN (**DRAC IDF**) - fabien.spillmann@culture.gouv.fr
31. Thibaut LOSSON (**DRAC IDF**) - thibaut.losson@culture.gouv.fr
32. Bénédicte BOISBOUVIER (**DRAC IDF**) - benedicte.boisbouvier@culture.gouv.fr
33. Didier BENOIT (**DRAC IDF**) - didier.benoit@culture.gouv.fr
34. Bineta JOHN (**DRAC IDF**) - bineta.john@culture.gouv.fr
35. Virginie MIRBEAU (**DRAC IDF**) - virginie.mirbeau@culture.gouv.fr
36. Céline FABRE (**DRAC IDF**) - celine.fabre@culture.gouv.fr

Sur le contenu des discussions

La réunion est animée par Claire GUILLEMAIN, cabinet POLITISMOS, missionnée par la DRAC Île-de-France pour coordonner le COREPS et ses groupes de travail.

Ce groupe de travail portant sur **l'emploi, la formation et l'observation de l'emploi** a été décidé lors du COPIL du COREPS qui s'est réuni le 21 mars dernier et coprésidé par Laurent ROTURIER, Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, et par Florence PORTELLI, Vice-Présidente du Conseil Régional.

Ce groupe de travail a vocation à se réunir trois fois dans l'année.

Cette réunion introductive a pour objectif de fixer les priorités du groupe de travail, les sujets qui seront à traités ainsi que les personnes à inviter le cas échéant.

Un support de présentation sera transmis à tous les participants (PPT de présentation du COREPS).

Il est prévu la création d'un espace de partage sur Teams pour l'ensemble des membres de ce groupe.

Plusieurs organisations professionnelles ont adressé avant la réunion des propositions de sujets (ces contributions seront dans l'espace partagé avec l'accord des organisations contributrices)

La FSICPA propose trois sujets :

- Observation de l'emploi culturel en Île-de-France. L'objectif serait de développer et pérenniser une observation de l'emploi culturel, permanent et intermittent, en région afin d'identifier les freins à l'emploi culturel dans le SV. Cartographier les secteurs qui emploient et les métiers en pénurie. Suivre l'évolution de l'emploi culturel régional. Développer l'analyse de l'emploi : en fonction du genre, du territoire, de l'âge, du handicap. Nourrir les préconisations en matière d'emploi et de formation. Produire une ressource exploitable pour les autres groupes de travail.
- Formation et insertion professionnelle. Favoriser l'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi (particulièrement les fonctions supports).
- Métiers en tension et attractivité des métiers. En lien avec le groupe de travail sur le Travail, définir les actions en matière d'attractivité des métiers dans le but de mieux conserver les compétences et les qualifications sur le territoire et travailler à la promotion de ces métiers.

La Scène indépendante propose d'aborder :

- Pérennisation des emplois dans le spectacle vivant
- Maintien de l'ouverture des théâtres pendant les JOP 2024
- Professionnalisation des compagnies de théâtre (ce qui rejoint la lutte contre le travail illégal).
- Réalisation d'une étude d'impact de la situation économique sur le SV avec des statistiques de la billetterie pour 2023 dans un contexte fragile.

Sur la question de l'activité théâtrale pendant les JOP, la DRAC Île-de-France rappelle que les théâtres privés ont été pris en compte dans le cadre de l'été culturel, lequel a déjà été organisé en fonction des JOP avec deux zones territoriales (Paris intramuros et Seine-Saint-Denis)

bénéficiant d'un traitement spécifiquement adapté aux JOP. Cependant, ce périmètre relève de l'Association des théâtres privés, et la DRAC n'est pas en manœuvre sur cette partie du secteur.

Le SNSP a identifié plusieurs axes majeurs qui peuvent être d'intérêt national mais qui semblent pertinents à explorer à l'échelle de l'Île-de-France, qui pourrait servir de région pilote :

- L'attractivité des métiers.
- Les grilles de salaires : tant pour les équipes permanentes qu'intermittentes. Il existe de nombreuses négociations, territoire par territoire.
- Proposition d'une filière pour le spectacle vivant dans la fonction publique.
- Stratégie plus globale pour l'emploi d'alternants afin de renforcer l'attractivité.

Certains sujets demandés pourront difficilement être traités dans le cadre de ce groupe de travail dans la mesure où ces sujets, soit relèvent d'autres instances (négociations de partenaires sociaux par exemple) soit que le COREPS n'aura pas la compétence nécessaire pour le traiter.

Le SNAM CGT souhaite aborder la question du travail illégal et notamment inviter le GIP Café Culture à présenter sa démarche et les derniers chiffres.

L'UNSA souhaite également aborder la question de la participation des amateurs dans les spectacles professionnels.

Il conviendra de vérifier si le sujet a vocation à être traité au niveau régional (cf. décret et arrêté) mais il se peut que nous ne puissions disposer de données régionales. La question sera posée par la DRAC à la DGCA.

Le sujet des pratiques amateurs est repris par le SFA CGT qui observe en Île-de-France de nombreuses pratiques peu régulées. Par ailleurs, le travail illégal a un impact sur l'attractivité des métiers. C'est un enjeu national, mais aussi spécifique à la région Île-de-France.

Claire Guillemain rappelle que, concernant la lutte contre le travail illégal, une circulaire nationale est actuellement en discussion. Tant que cette charte n'est pas finalisée, il sera difficile de traiter le sujet au sein du COREPS.

Le SYNPASE fait état des discussions en cours entre les partenaires sociaux, la DGT et la DGCA concernant le plan de lutte contre le travail illégal, avec l'ambition de conclure une convention nationale d'ici quelques semaines. Il est prévu la possibilité d'adapter les modalités de mise en œuvre de la convention au niveau régional. Il serait donc préférable d'attendre la signature de cette convention pour évaluer la marge de manœuvre en Île-de-France.

Le secteur a un enjeu de communication concernant des actions de sensibilisation et d'information sur les règles applicables et les enjeux liés au travail illégal, ciblées sur l'Île-de-France. Des actions destinées aux employeurs, aux salariés mais aussi aux acheteurs publics, qui contribuent largement au respect des règles à travers le choix des attributaires des marchés publics pourraient être envisagées.

Sur l'arbitrage effectué par le groupe de travail

Il a été décidé de traiter prioritairement en 2024 deux sujets :

- 1. L'observation de l'emploi et de la formation des professionnels du spectacle en IDF qui n'existe pas aujourd'hui.** En intégrant les questions d'attractivité (avec pour objectif

de questionner l'attractivité du secteur particulièrement en IDF, que ce soit au niveau des postes en CDI/ CDD/CDDU ou des postes en alternance). Il sera important de disposer de données genrées.

2. **La lutte contre le travail illégal.** Trois sujets ont retenu l'intérêt des membres du groupe de travail. D'abord, le dispositif GIP Cafés cultures dont les représentants pourraient venir présenter ses dispositifs. Ensuite, la mise en œuvre d'informations et de pédagogies autour de la charte de lutte contre le travail illégal quand elle paraîtra (a priori dans les prochaines semaines). Enfin, la participation d'amateurs à des spectacles professionnels.

Ces deux sujets seront traités concomitamment lors de chacune des 3 réunions prévues en 2024 (1 heure à 1h30 consacrée à chaque sujet).

La DRAC sollicitera les interlocuteurs pour chacun des sujets à savoir :

- Sur l'observation emploi et formation : la DRIEETS, France Travail Service, AFDAS, AUDIENS, les deux CPNEF. On pourra également agréger les données du DATALAB d'AUDIENS.
- Sur le travail illégal : le GIP Café Culture, la DRIEETS.

Sur les attendus pour le prochain groupe de travail

La prochaine réunion sera consacrée à l'observation (recueil des données existantes) et à la présentation par le GIP Cafés Cultures de son dispositif. A l'automne, nous continuerons sur les questions d'observation. En juin, l'AFDAS n'aura que des premiers résultats de leur observatoire sur l'attractivité donc il est préférable d'attendre la rentrée et des analyses plus fines pour les inviter.

Relevé de décisions :

- Claire Guillemain met en place un espace numérique partagé sur Teams
- Les membres font remonter à l'adresse coreps@culture.gouv.fr les demandes plus précises d'observation et les ressources à leur disposition (qui seront centralisées par les services de la DRAC)
- La DRAC sollicite les interlocuteurs extérieurs et fixe les dates de réunion très rapidement pour que tous les membres disposent d'un calendrier